

Procès Verbal du Conseil Municipal

Séance du 1^{er} février 2025

L'An deux mille vingt cinq,
le 1^{er} février à onze heures,

le Conseil Municipal s'est réuni à la mairie en séance publique, sous la présidence de Jean-Claude MOREL, Maire. Les convocations ont été transmises le 27 janvier 2025 par voie électronique.

Etaient présents:

Patrick ARNOUX, Jean-Claude MOREL, Francette PAGES, Ginette PAULET, Christian PLANQUE, Hervé VERNET

Absent :

Armelle BESSE, Damien MONTAVI, Roland PEPIN, Yannick THIERCY, Isabelle THIOULOUSE,

Sur 11 membres, 6 étaient présents, le quorum étant atteint le Conseil a pu valablement délibérer.
Mme Francette PAGES est désignée secrétaire de séance.

Le procès-verbal de la séance du 09 janvier est approuvé. 6 pour.

L'ordre du jour comprenait les points suivants :

Paiement des dépenses d'investissement avant le vote du budget 2025 :

Le Conseil Municipal décide d'autoriser le Maire à payer les dépenses d'investissement avant le vote du budget 2025 dans la limite du quart des crédits ouverts au budget précédent.

Résultat du vote :

POUR :	CONTRE :	ABSTENTION :
6	0	0

Contrat d'apprentissage en partenariat avec le GRETA et le CNFPT :

Le Conseil Municipal décide d'autoriser le Maire à signer tout document relatif au dispositif qui prévoit la formation d'une personne aux missions du poste de secrétaire de mairie jusqu'en juin 2027 dans le cadre d'un contrat d'apprentissage avec en moyenne 9 heures par semaines en mairie.

Résultat du vote :

POUR :	CONTRE :	ABSTENTION :
6	0	0

Autorisation de la pose d'un poteau téléphonique sur une parcelle appartenant aux habitants du Mont :

Le Conseil Municipal autorise la pose d'un poteau téléphonique sur une parcelle appartenant aux habitants du Mont.

Résultat du vote :

POUR :	CONTRE :	ABSTENTION :
6	0	0